

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

PRESENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Dominique DESAMY, Estelle BEAUD, Audrey GARNIER, Céline BALME, Patricia MOINE, Isabelle COURTIAL, Eliane BUYAT, MM. Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, André CHABERT, Aimé VUAILLAT, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ, **Gérald REVEYRAND**,
A partir de 19 h 30 : M. Jean-Marc GUILLET (pouvoir donné à Jean BELANTAN de 19 à 19 h 30)

Absents (excusés) : Mme Marie-Aline RYO avec pouvoir à Maurice BELANTAN
M. Olivier RAMIREZ avec pouvoir à André CHABERT
M Olivier SALMON avec pouvoir à Guillaume ARRU-GALLART

Secrétaire de séance : Madame Dominique DESAMY

Approbation du compte rendu du 22 février 2021 après précisions apportées par Madame Christine NEMOZ : il s'agit de la Salle du Levant et non du Soleil Levant. Il faut souligner que le diagnostic amiante/plomb concerne le Projet Mairie.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sont présentés au Conseil municipal les résultats du compte de gestion tenu par le Percepteur et du compte administratif tenu par le Maire pour l'année 2020 :

Section fonctionnement :

recettes : 2 153 597,91 €

dépenses : 1 239 069,31 €

Section investissement :

recettes : 1 108 352,66 €

dépenses : 1 128 257,85 €

soit un excédent de 914 528,60 €

soit un déficit de 19 905,19 €

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2020

L'Assemblée délibérante a approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 qui fait apparaître les résultats cumulés ci-dessous :

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de **914 528,60 €.**

Pour la section d'investissement :

Un déficit de **19 905,19 €.**

Les restes à réaliser pour la section d'investissement sont les suivants :

DEPENSES

23 IMMOBILISATIONS EN COURS 150 000 €

21 ACQUISITION 50 000 €

RECETTES

024 PRODUIT DES CESSIONS 200 000 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement étant reporté pour le montant ci-dessus à la ligne 001 – Résultat d'investissement reporté, le besoin de financement de cette section étant évalué, l'Assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé pour :

19 905,19 €.

Ligne 002 - Résultat de fonctionnement reporté pour :

894 623,41 €.

BUDGET PRIMITIF 2021

Madame Dominique DESAMY, adjointe, présente au Conseil municipal le budget primitif 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section fonctionnement :		Section investissement :	
recettes :	2 304 682,41 €	recettes :	1 402 905,19 €.
dépenses :	2 304 682,41 €	dépenses :	1 402 905,19 €.

Monsieur Jean BELANTAN questionne sur les dépenses « alimentation » (compte 60623) qui sont légèrement supérieures. Monsieur le Maire les explique par un renouvellement du matériel de cuisine qui a été affecté à ce compte.

Quant aux recettes du restaurant scolaire (compte 7067), il faut noter une baisse significative du nombre de repas servis en 2020 due à la crise sanitaire et des crédits plus importants pour 2021 en raison de la reprise du service périscolaire.

Madame Christine NEMOZ interroge sur les produits ménagers (compte 60631) spécifiques au protocole sanitaire. La dépense est quasiment identique car les salles communales ont été moins nettoyées.

N'ayant pas de remarque sur le chapitre 012 (charges de personnel), Monsieur le Maire souhaite apporter une précision aux élus concernant le réalisé 2020 et le Budget Primitif 2021. Il faut comparer par rapport au budget primitif 2020 car les recrutements prévus en 2020 n'ont pas été réalisés et le seront en 2021. D'autre part, nous avons également la prise de compétence « Périscolaire » en plus, ainsi que la dépense correspondant au RIFSEEP, régime indemnitaire mis en place en décembre 2020.

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif de la section investissement en détaillant les divers projets prévus pour 2021.

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION CONCERNANT LA CONVENTION CADRE POUR LE FINANCEMENT DES CYCLES DE NATATION SCOLAIRE

Le coût du transport pour les séances de natation réalisées sera pris en charge à part égale par la commune et le Sou des Ecoles.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

REFLEXION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il envisage avec la municipalité, de maîtriser la consommation d'énergie sur la commune au travers du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), notamment sur l'éclairage public.

Il donne la parole à Monsieur Gérard CHABOUD-GRILE qui présente le projet :

il y a sur la commune environ 190 points lumineux. Le fait de passer en éclairage LED permettrait d'économiser environ 40 % de consommation.

Installer un système de baisse d'intensité de 50 % entre minuit et 6 heures permettrait encore de diminuer la consommation tout en maintenant un éclairage.

Le projet pourrait être mené en centre village sur 120 points lumineux.

Le dossier serait subventionnable par le Territoire d'Energie Isère (TE 38).

Deux scénarii sont possibles :

- Transfert de compétence de l'éclairage public au TE 38 avec une subvention de 25 % sur les travaux.

- Compétence conservée par la commune avec une subvention de 10 % sur les travaux par tranche de 40 000 € annuels.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour travailler sur la maîtrise de consommation d'énergie.

Après avoir analysé les 2 scénarii, Monsieur Gérard CHABOUD-GRILE réunira la Commission Travaux pour proposer au Conseil Municipal la solution la plus adaptée à notre commune.

DELIBERATION CONCERNANT LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DU DAUPHINE

Monsieur le Maire informe de la possibilité de transférer à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné la compétence « Mobilité ».

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents pour.

RENDU DE LA COMMISSION TRANSVERSALE DE LA CCB

Monsieur André CHABERT a assisté à la 2^{ème} Commission transversale. Il évoque succinctement le projet d'une cartographie pour les espèces protégées.

COMMISSIONS D'URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au Conseil Municipal les dossiers.

Commission du 4 mars 2021 :

- 15 déclarations préalables
- 2 permis de construire
- 1 permis de construire modificatif

Commission du 18 mars 2021 :

- 4 permis de construire
- 3 déclarations préalables
- 1 permis de construire modificatif

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur André CHABERT fait le point sur les travaux d'assainissement sur Curtin qui avancent conformément au planning.

Monsieur Gérard CHABOUD-GRILE informe les élus que la fontaine de Charray fonctionne à nouveau.

Madame Eliane BUYAT intervient au sujet des vaccinations. Les occupants de la Résidence Seniors ont tous un rendez-vous pour la vaccination.

Madame Céline BALME explique que les enfants ont prévu des dessins pour leur tableau d'affichage.

Monsieur le Maire fait un retour sur le Conseil Communautaire du 25 mars 2021. Il évoque principalement le vote du Budget Primitif 2021 et la conférence des Maires du 4 mars 2021 concernant le très haut débit sur notre territoire.